Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquement

**Réalisation d’un studio Son Niveau 7 Immeuble Bercy Lumière | Audiovisuel et CVC**

**MARCHÉS N° 25-CP13-079-MA**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**LOT N° 2 – CVC & Audiovisuel**

Ce document comporte 9 pages y compris celle de garde.

**SOMMAIRE**

[ACTE D'ENGAGEMENT 1](#_Toc206076005)

[LOT N° 2 – CVC & Audiovisuel 1](#_Toc206076006)

[PREAMBULE – DISPOSITIONS GENERALES - Définitions 3](#_Toc206076007)

[ARTICLE 1 | OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 4](#_Toc206076008)

[1.1 OBJET DU MARCHÉ 4](#_Toc206076009)

[1.2 NATURE ET FORME DU MARCHÉ 4](#_Toc206076010)

[1.3 ALLOTISSEMENT 4](#_Toc206076011)

[1.4 PERIMETRE DU MARCHÉ 4](#_Toc206076012)

[ARTICLE 2 | MONTANT DU MARCHÉ 4](#_Toc206076013)

[2.1 CONDITIONS GENERALES DES PRIX 4](#_Toc206076014)

[☞2.2 MONTANT DE LA PARTIE TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE 5](#_Toc206076015)

[ARTICLE 3 | ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 5](#_Toc206076016)

[☞3.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 5](#_Toc206076017)

[☞3.2 NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES TRAVAUX 6](#_Toc206076018)

[☞3.3 COMPTE(S) A CREDITER 6](#_Toc206076019)

[☞3.4 AVANCE 7](#_Toc206076020)

[3.5 DUREE DU MARCHÉ 7](#_Toc206076021)

[Article 4 | SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INIDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT 7](#_Toc206076022)

[☞4.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL 7](#_Toc206076023)

[☞4.2 SIGNATURE DU MARCHÉ EN CAS DE GROUPEMENT 7](#_Toc206076024)

[ARTICLE 5 | IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR 9](#_Toc206076025)

[5.1 DESIGNATION DE L’ACHETEUR 9](#_Toc206076026)

[5.2 NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE DU MARCHÉ 9](#_Toc206076027)

[5.3 PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L’ARTICLE R.2191-59 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, AUQUEL RENVOIE L’ARTICLE R.2391-28 DU MÊME CODE (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CRÉANCES) 9](#_Toc206076028)

[5.4 DESIGNATION, ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE 9](#_Toc206076029)

[5.5 SIGNATURE DE L’ACHETEUR 9](#_Toc206076030)

# PREAMBULE – DISPOSITIONS GENERALES - Définitions

**Pouvoir adjudicateur - personne publique contractante :**

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou | 75191 Paris Cedex 04

**Procédure de passation** :

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et   
R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

**Les articles précédés d’un « ☞ » correspondent à des articles qui doivent être complétés par les candidats dans leur offre.**

# ARTICLE 1 | OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

### 1.1 OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet des travaux pour l’aménagement d’un « Studio Son » au 7ème étage du bâtiment Lumière à Bercy.

Lot 2 : **Audiovisuel & CVC.**

Majoritairement :

* A la mise en place d’équipement de sonorisation,
* A la mise en place d’équipement de mixage,
* A la mise en place d’équipement de video-diffusion,
* A la mise en place de luminaires, de distribution de courants forts, de courants faibles,
* De traversée de câble des parois du studio et de la cabine speak.

Le reste étant relatif :

* Au déplacement de ventilo-convecteurs,
* A la mise en œuvre de bouches, grilles, et diffuseurs,
* A la création/adaptation de réseau de ventilation.

### 1.2 NATURE ET FORME DU MARCHÉ

Le présent lot n° 2 est un marché de travaux mono-attributaire.

Il est traité à prix forfaitaires en application de l’article R. 2112-6 2° du code de la commande publique.

### 1.3 ALLOTISSEMENT

Le présent acte d’engagement a pour objet le lot n°2 du marché relatif à la **réalisation d’un studio Son Niveau 7 Immeuble Bercy Lumière**

### 1.4 PERIMETRE DU MARCHÉ

Sont expressément exclus du périmètre du lot, les travaux relatifs à d’autres domaines comme les courants faibles (CFA) et tous travaux architecturaux (maçonnerie, menuiserie, sol et peinture), qui feront l’objet de consultations distinctes ou seront traitées dans le cadre de supports contractuels en cours d’exécution.

**ARTICLE 2 | MONTANT DU MARCHÉ**

### 2.1 CONDITIONS GENERALES DES PRIX

Les prix exprimés en euros sont réputés établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise des offres. Ce mois de référence est appelé mois « M0 ».

Les prix sont fermes et définitifs pour toute la durée du marché,

### ☞2.2 MONTANT DE LA PARTIE TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE

Le montant global et forfaitaire du marché correspondant aux travaux objet du lot n° 1 pour sa durée totale est le suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Montant total**  **en € HT** | **TVA** | **Montant total**  **en € TTC** |
| **Montant global et forfaitaire du marché** | ……….€ HT | …..% | ………..€ TTC |

Soit, en toutes lettres :

* montant hors taxes : ……………………………………………………………………
* TVA au taux de …%, soit un montant de ………………………………………………
* montant toutes taxes comprises : ……………………………………………………….

# ARTICLE 3 | ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

### ☞3.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

le présent acte d’engagement du lot n° 2 dans la version résultant des dernières modifications éventuelles opérées par avenant ;

le cahier des clauses administratives générales applicables (CCAG) aux marchés publics de travaux approuvés par l’arrêté du 30 mars 2021 (pièce non jointe) ;

le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) commun à tous les lots et ses annexes ;

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°2 et ses annexes :

- Plan STUDIO ;

- Plan CVC ;

- Plan ELEC ;

- Plan SCENO (implantation des matériels).

l’offre du titulaire ;

les actes spéciaux de sous-traitance, postérieurs à la notification du marché ;

les ordres de services émis au fur et à mesure de l’exécution du marché ;

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :[[1]](#footnote-1)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

engage la société ……………………… sur la base de son offre :[[2]](#footnote-2)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement :[[3]](#footnote-3)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

### ☞3.2 NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES TRAVAUX

Pour l’exécution du marché, le groupement d’opérateurs économiques est :

conjoint OU  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Travaux exécutés par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature des travaux** | **Montant HT**  **des travaux** |
|  |  |  |
|  |  |  |

### ☞3.3 COMPTE(S) A CREDITER

* Nom de l’établissement bancaire :

…………………………………………………………………………………………………

* Numéro de compte :

…………………………………………………………………………………………………

Les avis de virement sont adressés à l’établissement réalisant les travaux mentionnés à l’article 1 du présent document.

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les actes spéciaux.

En cas de groupement conjoint, le RIB de tous les membres du groupement conjoint doit être annexé au présent acte d’engagement. Les coordonnées bancaires devront impérativement mentionner l’identifiant international de compte bancaire (IBAN + BIC/SWIFT).

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d’exécution du marché, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement au service tel que défini ci-dessous et fournir le RIB correspondant.

### ☞3.4 AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

oui  non

### 3.5 DUREE DU MARCHÉ

Le présent lot n° 2 est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et s’achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement d’un an prenant effet à compter de :

* la date de réception sans réserve des travaux ;
* ou à la levée de la dernière réserve, si des réserves subsistent à l’issue de cette période.

La date de notification correspond à la date de délivrance de la copie dudit marché par le biais du profil d'acheteur du Centre Pompidou (PLACE).

Le marché est reconductible :

oui  non

Le délai d'exécution des travaux de chaque lot ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions des cahiers des clauses techniques particulières de chaque lot et leurs annexes.

# Article 4 | SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INIDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

### ☞4.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

### ☞4.2 SIGNATURE DU MARCHÉ EN CAS DE GROUPEMENT

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*……………………………………………………………………………………………………………*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des travaux ;

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des travaux ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 5 | IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR

### 5.1 DESIGNATION DE L’ACHETEUR

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.2 NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE DU MARCHÉ

Laurent Le Bon, Président

ou son représentant

### 5.3 PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L’[ARTICLE R.2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, AUQUEL RENVOIE L’[ARTICLE R.2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) DU MÊME CODE (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CRÉANCES)

Laurent Le Bon, Président

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.4 DESIGNATION, ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Monsieur l’agent comptable du Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.5 SIGNATURE DE L’ACHETEUR

A : …………………… , le …………………

Pour le pouvoir adjudicateur,

1. Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET [↑](#footnote-ref-1)
2. Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET [↑](#footnote-ref-2)
3. Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.] [↑](#footnote-ref-3)